

## **Thème C Fiche 11**

### **Le S2 : un outil essentiel pour l'action du SNES**

#### **Un peu d'histoire...**

Il y a bientôt dix ans, au congrès de Grenoble, le Snes s'est interrogé sur le rôle et la place des S2 dans notre syndicat. Il s'agissait alors de lever des ambiguïtés. En effet, la section départementale est une structure à l'identité mal cernée. Elle a été pendant longtemps limitée à des équipes très réduites, deux ou trois militants et n'a pris un nouvel essor qu'après 1981, dans la suite de la décentralisation/déconcentration de l'éducation nationale. Force est de constater aujourd'hui que les mandats de Grenoble n'ont pas permis de sortir de toutes les ambiguïtés.

Pourtant le rôle et la place des S2 sont bien définis dans les statuts du SNES, article :

« *Dans le cadre des décisions nationales et académiques, le bureau du S2 :*

- *organise la défense du personnel au plan départemental, intervient auprès de l'administration départementale et prend les initiatives qui s'imposent ;*

- *assure la représentation du syndicat auprès des différents organismes départementaux;*

- *est responsable, en liaison avec le S3 de la vie du SNES dans le département ; il prend les initiatives d'action nécessaires, prend en charge la syndicalisation et joue un rôle d'impulsion, d'information, de liaison et de coordination. Il peut à cet effet, animer et coordonner la vie syndicale au plan de secteurs géographiques.*

*Le S2 ne constitue pas un échelon intermédiaire dans les relations entre les S1 d'une part, le S3 et le S4 d'autre part. »*

Ainsi c'est le S2 qui, depuis toujours, a en charge la construction du réseau des S1, l'animation de la vie syndicale au plus proche des collègues, le lien fédéral de proximité, la représentation auprès des autorités académiques...

#### **Être militant·e de S2 aujourd'hui**

Vaste champs, essentiel pour la vie syndicale, qu'il est souvent difficile de couvrir, notamment dans les départements qui comptent peu de collègues, et donc peu de syndiqué·es. Raison de plus pour ne pas risquer d'affaiblir les équipes départementales en multipliant leurs tâches ou en les confondant avec celles du S3.

Si le débat est évidemment toujours fructueux et doit se développer partout dans le SNES, le S2 n'a pas pour fonction d'élaborer des mandats ou de construire une orientation propre. Voici pourquoi le S2 est animé par un bureau et pas par une commission administrative. De même, le congrès national, qui définit les mandats du syndicat, est préparé par des congrès académiques : ce sont les délégations des S3 qui participent au congrès.

Cela ne veut pas dire que les militant·es de S2 doivent être de simples exécutant·es, cantonné·es à des fonctions d'application de décisions sans contribuer à les construire ! C'est pourquoi il est important que les militant·es des S2 trouvent leur place dans les instances des S3. Cela dépend bien sûr d'abord de la façon dont les listes pour les élections internes sont composées, de la rédaction et application des règlements intérieurs de S3 mais aussi de la capacité des équipes académiques à intégrer dans leurs réflexions des réalités départementales qui sont souvent très différentes. Les S2 ont donc un autre rôle essentiel à jouer : produire une analyse de proximité des politiques scolaires menées au niveau départemental, tant par les services de l'État que par les collectivités territoriales.

#### **Un travail d'équilibriste**

On le voit : le S2 n'est pas un « petit S3 », pas plus que le S3 n'est une « fédération de S2 ». C'est une structure qui a toute sa légitimité dans le syndicat, mais qui la tient de son rôle original et sans équivalent. Une structure militante, directement en lien avec les syndiqué·es et les collègues, celle sur qui repose, en grande partie, l'avenir de notre syndicat s'il veut rester un syndicat de masse entretenant un lien direct de confiance avec la profession. Il faut veiller à faire vivre les sections départementales sans en faire des structures autonomes qui perdraient le lien avec la commission administrative académique (CAA), instance délibérative du SNES au niveau académique. L'équilibre est certes difficile à tenir mais l'ambition démocratique de notre syndicat est à ce prix.

Hervé Le Fiblec et Magali Espinasse